

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE LA COUR D'APPEL RÉGISSANT LES APPELS  
EN MATIÈRE CRIMINELLE (SASKATCHEWAN)

Les Règles de la Cour d'appel régissant les appels en matière criminelle (Saskatchewan) sont modifiées à compter du 3 octobre 2022 de la manière suivante :

**Modification de la règle 11**

**1 La règle 11(2) est modifiée par suppression de « la partie 3 » et son remplacement par « la partie 12 ».**

**Nouvelle partie III.1**

**2 La partie suivante est insérée après la partie III :**

« PARTIE III.1

**Appels interjetés en vertu de l'article 839 du Code criminel**

« **Définition**

**11.1** Dans la présente partie, «**appel**» s'entend d'un appel interjeté en vertu de l'article 839 du Code.

« **Procédure applicable à certains appels régis par l'article 839**

**11.2** Sur dépôt d'un avis d'appel se rapportant aux instances qui suivent, le registraire renvoie la question de l'autorisation d'appel à un juge de la Cour pour qu'il statue à ce sujet en cabinet :

- a) les poursuites sommaires régies par la loi intitulée *The Traffic Safety Act*, intentées à la suite de contraventions;
- b) les instances relatives à des arrêtés, tels que ceux d'une municipalité ou d'une autorité au sens défini dans la loi intitulée *The Summary Offences Procedure Act, 1990*.

« **Procédure applicable aux autres appels régis par l'article 839**

**11.3** Pour tous les autres appels, l'appelant et l'intimé abordent la question de l'autorisation d'appel dans la partie II de leurs mémoires, puis procèdent en sachant que la Cour examinera cette question au début de l'audition de l'appel ».

**Modification de la règle 13**

**3 Le paragraphe 13(2) est abrogé et remplacé par ce qui suit :**

« (2) L'appelant ou l'intimé qui dépose un mémoire en dépose 3 exemplaires ou le nombre d'exemplaires qu'exige le registraire ».

**Modification de la règle 25**

**4 La règle 25a) est modifiée par suppression de « la partie 3 » et son remplacement par « la partie 12 ».**

**Modification de la règle 37**

**5 La règle 37(1)c) est abrogée et remplacée par ce qui suit :**

« c) une lettre de Legal Aid Saskatchewan confirmant son refus de représenter le contrevenant en justice ».

**Nouvelle règle 39**

**6 La règle 39 est abrogée et remplacée par ce qui suit :**

**« Conditions de la mise en liberté**

**39(1)** Ayant statué que, sur conclusion d'une ordonnance de mise en liberté établie à l'aide de la formule 11 du Code, la mise en liberté devrait être accordée au contrevenant en attendant l'issue de son appel, le juge doit en préciser les conditions.

(2) Sauf ordonnance contraire du juge qui entend la requête, toute ordonnance de mise en liberté comporte les conditions suivantes :

a) si l'appelant est représenté :

(i) il devra déposer un mémoire dans les délais impartis par les présentes règles ou fixés par le juge qui accorde la mise en liberté,

(ii) à défaut du dépôt du mémoire dans les délais mentionnés au sous-alinéa (i), l'ordonnance de mise en liberté sera automatiquement révoquée;

b) l'appelant devra comparaître en personne devant la Cour aux date et heure fixées pour l'audition de l'appel ou à la date précisée dans l'ordonnance;

c) si, selon la décision rendue, il reste de la peine à purger, l'appelant se livrera dès le prononcé de la décision de la Cour ou dans les délais fixés par la Cour;

d) l'appelant devra aviser le registraire de son lieu de résidence;

e) toute autre condition que le juge estime nécessaire.

(3) L'appelant dépose auprès du registraire :

a) l'ordonnance de mise en liberté dûment signée;

b) toute somme ou valeur prévue dans l'ordonnance de mise en liberté ».

## Nouvelle partie XII

**7 La partie XII est abrogée et remplacée par ce qui suit :**

### « PARTIE XII Preuve

#### « Preuve

**41(1)** L'appelant ou l'intimé qui désire présenter en appel des éléments de preuve qui n'avaient pas été présentés devant la juridiction inférieure doit en demander l'autorisation de la Cour par voie d'avis de requête rapportable à la date fixée pour l'audition de l'appel.

(2) L'avis de requête est déposé au plus tard 10 jours avant la date fixée pour l'audition de l'appel ».

## Nouvelle règle 42

**8 La règle 42 est abrogée et remplacée par ce qui suit :**

#### « Choix de procédure par défaut

**42** Sauf disposition contraire, les requêtes présentées à la Cour ou à un juge sont présentées par avis de requête établi à l'aide de la formule N, accompagné d'un affidavit établi à l'aide de la formule O ».

## Modification de la règle 43

**9 La règle 43b) est modifiée par suppression de « sa profession, ».**

## Nouvelles règles 44 et 45

**10 Les règles 44 et 45 sont abrogées et remplacées par ce qui suit :**

#### « Envoi de documents et d'avis par le registraire

**44(1)** Le registraire peut envoyer des documents ou des avis par courrier ordinaire ou par courriel, télécopieur ou autre moyen électronique.

(2) Tout document ou avis envoyé par le registraire par courrier ordinaire est réputé avoir été reçu 5 jours après la date de sa mise à la poste.

#### « Dépôt de documents

**45(1)** Sous réserve du paragraphe (6) et sauf disposition expresse contraire des règles ou dispense du registraire, tous les documents sont déposés électroniquement à l'aide du système de dépôt électronique de la Cour, en conformité avec les usages et procédures établis par la Cour.

(2) Le registraire peut accepter un document pour dépôt dans les cas suivants :

- a) copie lui est remise physiquement;
- b) copie lui est présentée par courriel, télécopieur ou autre moyen électronique.

(3) Tout document présenté au registraire, s'il est accepté par lui, est réputé déposé aux date et heure de la présentation.

(4) Malgré le paragraphe (3), tout document déposé à l'aide du système de dépôt électronique de la Cour, ou présenté autrement au registraire, après 16 heures un jour ouvrable est, s'il est accepté par le registraire, réputé déposé le jour ouvrable suivant.

(5) Sous réserve du paragraphe (6), dans le cas d'un mémoire ou de tout autre document de plus de 20 pages, couverture comprise, la partie déposante doit, en plus de déposer le document à l'aide du système de dépôt électronique de la Cour, déposer le nombre requis de copies papier dans les 5 jours suivant le dépôt électronique.

(6) Sauf directive contraire du registraire, les personnes qui se représentent elles-mêmes sont dispensées du dépôt électronique des documents à l'aide du système de dépôt électronique de la Cour ».

#### **Abrogation de la règle 46**

**11 La règle 46 est abrogée.**

#### **Abrogation de la Directive de pratique criminelle n° 8**

**12 La Directive de pratique criminelle n° 8 est abrogée.**

#### **Nouvelles formules**

**13 Les formulaires des *Règles de la Cour d'appel régissant les appels en matière criminelle (Saskatchewan)* sont abrogés et remplacés par ce qui suit :**



Si l'appelant n'est pas en détention :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

Adresse de courriel :

\_\_\_\_\_

Télécopieur :

\_\_\_\_\_

### C. RENSEIGNEMENTS SUR LA DÉCLARATION DE CULPABILITÉ ET LA SENTENCE

1. Lieu du prononcé de la déclaration de culpabilité : Cour provinciale \_\_\_\_\_  
ville \_\_\_\_\_  
ou  
Cour du Banc de la Reine  
Centre judiciaire de \_\_\_\_\_
2. Nom du juge : \_\_\_\_\_
3. Infraction(s) dont le contrevenant a été déclaré coupable : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
4. Peine imposée : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
5. Date du prononcé de la déclaration de culpabilité : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année mois jour
6. Date du prononcé de la sentence : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année mois jour

**D. MOYENS D'APPEL**

L'APPELANT SOUHAITE EN APPELER POUR LES RAISONS SUIVANTES :

---

---

(Cette section peut être allongée ou des pages peuvent être ajoutées.)

**E. REPRÉSENTATION EN JUSTICE**

1. L'appelant est représenté en appel par :

Nom de l'avocat : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

Adresse : \_\_\_\_\_  
adresse  
\_\_\_\_\_  
ville  
\_\_\_\_\_  
province  
\_\_\_\_\_  
code postal

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

- OU -

2. En ce moment, l'appelant n'a pas d'avocat, mais il a l'intention :

de se faire représenter par avocat

ou

de se représenter lui-même en appel.

**F. PRÉSENCE À L'AUDITION DE L'APPEL**

À l'audition de l'appel, l'appelant préfère :

*(faire un seul choix)*

- assister en personne  
ou  
 assister par vidéoconférence  
(si l'établissement carcéral est équipé)  
ou  
 ne pas être présent.

**G. SI UN NOUVEAU PROCÈS EST PRESCRIT, L'APPELANT DÉSIRE SE FAIRE JUGER :**

- par juge et jury  
ou  
 par juge seul.

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
          année            mois            jour

---

Signature

(Prière de noter : Le registraire remettra une copie du présent avis d'appel à la Couronne.)

---

**DESTINATAIRE :** REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>



**FORMULE B**  
[Règle 10]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

SA MAJESTÉ LA REINE

appelante

ET

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS D'APPEL**  
**(du procureur général)**

**A. LE PROCUREUR GÉNÉRAL SOUHAITE APPELER :**

- DE L'ACQUITTEMENT
- DE LA SENTENCE
- DE L'OMISSION DE FAIRE UNE DÉSIGNATION DE DÉLINQUANT DANGEREUX OU DE DÉLINQUANT À CONTRÔLER
- AUTRE \_\_\_\_\_

*(préciser la nature de l'appel)*

**B. RENSEIGNEMENTS SUR L'ACQUITTEMENT OU LA SENTENCE**

1. Lieu du procès ou de la reconnaissance de culpabilité : Cour provinciale \_\_\_\_\_  
ville \_\_\_\_\_  
ou  
Cour du Banc de la Reine  
Centre judiciaire de \_\_\_\_\_
2. Nom du juge : \_\_\_\_\_
3. Infraction(s) visée(s) par la déclaration de culpabilité ou l'acquittement : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
4. Peine imposée : \_\_\_\_\_

5. Date du prononcé de la déclaration de culpabilité : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année mois jour

6. Date du prononcé de la sentence : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année mois jour

### **C. MOYENS D'APPEL**

L'APPELANTE SOUHAITE EN APPELER POUR LES RAISONS SUIVANTES :

---

---

---

(Cette section peut être allongée ou des pages peuvent être ajoutées.)

### **D. REPRÉSENTATION EN JUSTICE ET ADRESSE AUX FINS DE SIGNIFICATION**

Procureur général de/du : \_\_\_\_\_

Représentant du procureur général : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
adresse

\_\_\_\_\_  
ville

\_\_\_\_\_  
province

\_\_\_\_\_  
code postal

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
année mois jour

\_\_\_\_\_  
Signature

**DESTINATAIRES :** L'intimé

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**FORMULE C**  
[Règle 11]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS DE RETRAIT D'AVOCAT**

SACHEZ que j'ai l'intention de cesser d'agir pour vous dans cet appel à compter d'aujourd'hui.

SACHEZ DE PLUS qu'à la suite de la période de 10 jours suivant la date du dépôt auprès du registraire d'une copie du présent avis accompagnée de la preuve de sa signification à vous, aucun document afférent à cet appel ne doit m'être signifié pour votre compte et je n'accepterai la signification d'aucun document de cette sorte pour votre compte.

J'ai fait signifier la présente à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(nom) (date)

par le moyen suivant : \_\_\_\_\_  
(mode de signification : signification à personne, courrier recommandé ou télécopieur)

FAIT à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_  
(date)

\_\_\_\_\_  
Signature

**DESTINATAIRES :** L'appelant / L'intimé

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet :

Avocat chargé du dossier :

Adresse aux fins de signification :

Téléphone :

Adresse de courriel :

Télécopieur (*le cas échéant*) :

**FORMULE D**  
[Règle 26]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**CERTIFICAT DE SIGNIFICATION**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, certifie qu'une copie conforme de \_\_\_\_\_, dont un original ou une copie conforme est consigné au dossier du tribunal, a été signifiée à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.

(date) (heure)

FAIT à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_.

(date)

\_\_\_\_\_  
Signature

Nom : \_\_\_\_\_

Représentant du procureur général de/du \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**DESTINATAIRE :** REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**FORMULE E**  
[Règle 32]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS DE RENVOI POUR GESTION D'APPEL**

SACHEZ que, en vertu de la règle 32, le registraire a renvoyé cet appel pour gestion d'appel à un juge de la Cour d'appel siégeant en cabinet au palais de justice du 2425, avenue Victoria, à Regina, en Saskatchewan le mercredi \_\_\_\_\_ à 10 heures du matin ou aussitôt, par après, que l'affaire pourra  
(date)  
être entendue.

SACHEZ EN OUTRE que, en vertu de la règle 32, le juge pourra rendre toute ordonnance, prendre toute mesure ou donner toute directive qui, à son avis, contribuera à la gestion efficace de l'appel, notamment :

- a) fixer des échéances pour les étapes menant à l'audition de l'appel;
- b) programmer l'audition de motions avant l'audition de l'appel;
- c) rendre toute autre ordonnance propre à accélérer le processus d'appel;
- d) renvoyer l'appel à la cour pour qu'il soit rejeté pour cause d'abandon ou pour qu'elle rende toute ordonnance qu'elle estime indiquée.

SACHEZ EN OUTRE que, si vous ne comparez pas aux date et heure indiquées ci-dessus, une ordonnance pourra être rendue en votre absence.

SACHEZ EN OUTRE que si vous êtes en détention, des dispositions seront prises pour que vous compariez par téléphone ou, s'il convient, par vidéoconférence.

FAIT à Regina, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_ .  
(date)

\_\_\_\_\_  
Registraire de la Cour d'appel

**DESTINATAIRES :** L'appelant

L'intimé

**Auteur de la délivrance du présent avis de renvoi :**

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**FORMULE F**  
[Règle 34]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**DEMANDE DE REPORT D'AUDITION**

SACHEZ CE QUI SUI T :

1. Je sollicite le report en \_\_\_\_\_ de l'audition d'appel prévue dans la présente affaire.  
(mois)

2. Motif de cette demande de report : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3. J'ai donné avis de la présente demande à l' \_\_\_\_\_ , qui a :  
(appelant ou intimé)

donné son consentement

refusé son consentement.

FAIT à \_\_\_\_\_ , en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_ .  
(date)

\_\_\_\_\_  
Signature



**DESTINATAIRES :** L'appelant / L'intimé

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

Adresse aux fins de signification :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

Adresse de courriel :

Télécopieur (*le cas échéant*) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**FORMULE G**  
[Règle 35]

CACR \_\_\_\_\_

## COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_ appelant

ET \_\_\_\_\_ intimé

**AVIS DE JUSTIFICATION**

SACHEZ que, en vertu de la règle 35, le registraire a renvoyé le présent appel à la Cour d'appel siégeant au palais de justice du 2425, avenue Victoria, à Regina, en Saskatchewan le \_\_\_\_\_, à 10 heures du  
(date)  
matin ou aussitôt, par après, que l'affaire pourra être entendue, pour qu'il soit rejeté pour cause d'abandon.

SACHEZ EN OUTRE que si vous êtes en détention, des dispositions seront prises pour que vous comparaissez par téléphone ou, s'il convient, par vidéoconférence.

SACHEZ EN OUTRE que, si vous ne comparez pas aux date et heure indiquées ci-dessus, votre appel pourra être rejeté, en votre absence, pour cause d'abandon.

FAIT à Regina, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_ .  
(date)

\_\_\_\_\_  
Registraire de la Cour d'appel

**DESTINATAIRES :** L'appelant

L'intimé

**Auteur de la délivrance du présent avis de justification :**

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**FORMULE H**  
[Règle 36]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS D'ABANDON**

SACHEZ que l'appelant, \_\_\_\_\_, abandonne son appel :

*(cocher tous les choix qui s'appliquent)*

- DE LA DÉCLARATION DE CULPABILITÉ
- DE LA DÉCLARATION DE CULPABILITÉ ET DE LA SENTENCE
- DE LA SENTENCE
- DE SA DÉSIGNATION DE DÉLINQUANT DANGEREUX OU DE DÉLINQUANT À CONTRÔLER
- DE L'ACQUITTEMENT
- AUTRE \_\_\_\_\_

*(préciser la nature de l'appel abandonné)*

FAIT à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_ .

*(date)*

\_\_\_\_\_  
Signature de l'appelant ou de son avocat

**DESTINATAIRES :** L'intimé

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

Adresse aux fins de signification :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

Adresse de courriel :

Télécopieur (*le cas échéant*) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**FORMULE I**  
[Rule 37]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS DE REQUÊTE**

SACHEZ qu'une requête sera présentée à un juge de la Cour d'appel siégeant en cabinet au palais de justice du 2425, avenue Victoria, à Regina, en Saskatchewan le mercredi \_\_\_\_\_, à 10 heures  
(date)

du matin ou aussitôt, par après, que l'affaire pourra être entendue, pour que soit nommé un avocat en vertu de l'article 684 du *Code criminel* (Canada).

SACHEZ EN OUTRE que les pièces suivantes seront déposées à l'appui de la requête :

- a) le présent avis de requête;
- b) l'affidavit de \_\_\_\_\_, établi à l'aide de la formule J;
- c) une lettre de Legal Aid Saskatchewan refusant le service;
- d) toute autre pièce que le requérant estime utile.

FAIT à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_.  
(date)

\_\_\_\_\_  
Signature

**DESTINATAIRES :** Ministère de la Justice et du Procureur général  
Direction des services aux tribunaux  
1010 - 1874, rue Scarth  
Regina (Saskatchewan) S4P 4B3  
Téléphone : 306-787-5359  
Télécopieur : 306-787-8737

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

---

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

---

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

---

Adresse aux fins de signification :

---

*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

---

Adresse de courriel :

---

Télécopieur (*le cas échéant*) :

---

**FORMULE J**  
[Règle 37]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AFFIDAVIT À L'APPUI**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, en Saskatchewan,  
(nom du requérant) (ville)

déclare sous serment (ou affirme solennellement) ce qui suit :

1. Je suis l'appelant(e) / le (la) requérant(e) dans cet appel et je fais le présent affidavit à l'appui de ma requête en vue d'obtenir la désignation d'un avocat en vertu de l'article 684 du *Code criminel* (Canada).
2. [Sur autant d'alinéas qu'il vous faut, décrivez votre situation personnelle à tout point de vue, y compris :]
  - a) situation financière : \_\_\_\_\_
  - b) éducation : \_\_\_\_\_
  - c) état familial : \_\_\_\_\_
  - d) antécédents de travail : \_\_\_\_\_
  - e) autres : \_\_\_\_\_

FAIT SOUS SERMENT (OU AFFIRMÉ  
SOLENNELLEMENT) DEVANT MOI

à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan,

ce \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments pour la Saskatchewan  
Ma commission expire le \_\_\_\_\_ .

**DESTINATAIRE :** REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

---

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

---

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

---

Adresse aux fins de signification :

---

*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

---

Adresse de courriel :

---

Télécopieur (*le cas échéant*) :

---



**FORMULE L**  
[Règle 38]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS DE REQUÊTE**

SACHEZ qu'une requête sera présentée à un juge de la Cour d'appel siégeant en cabinet au palais de justice du 2425, avenue Victoria, à Regina, en Saskatchewan le mercredi \_\_\_\_\_, à 10 heures  
(date)

du matin ou aussitôt, par après, que l'affaire pourra être entendue, pour que le requérant soit mis en liberté en attendant l'issue de cet appel, en vertu de l'article 679 du *Code criminel* (Canada).

SACHEZ EN OUTRE que les pièces suivantes seront déposées à l'appui de la requête :

- a) le présent avis de requête;
- b) l'affidavit de \_\_\_\_\_, établi à l'aide de la formule M;
- c) toute autre pièce que le requérant estime utile.

FAIT à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_  
(date)

\_\_\_\_\_  
Signature

**DESTINATAIRE :** REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**Cabinet *(le cas échéant)* :Avocat chargé du dossier *(le cas échéant)* :Nom de l'autoreprésenté *(le cas échéant)* :

Adresse aux fins de signification :

*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

Adresse de courriel :

Télécopieur *(le cas échéant)* :

**FORMULE M**  
[Règle 38]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

ENTRE

\_\_\_\_\_

appellant

ET

\_\_\_\_\_

intimé

**AFFIDAVIT À L'APPUI**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, en Saskatchewan,  
(nom du requérant) (ville)

déclare sous serment (ou affirme solennellement) ce qui suit :

- 1. Je suis l'appelant(e) dans cet appel et je fais le présent affidavit à l'appui de ma requête en vue d'obtenir ma mise en liberté, en vertu de l'article 679 du *Code criminel* (Canada), en attendant l'issue de l'appel.
- 2. [Sur autant d'alinéas qu'il vous faut, décrivez votre situation personnelle à tout point de vue, y compris :]
  - a) situation financière : \_\_\_\_\_
  - b) éducation : \_\_\_\_\_
  - c) état familial : \_\_\_\_\_
  - d) antécédents de travail : \_\_\_\_\_
  - e) autres : \_\_\_\_\_

FAIT SOUS SERMENT (OU AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) DEVANT MOI  
à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan,  
ce \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_ .

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments pour la Saskatchewan  
Ma commission expire le \_\_\_\_\_ .

**DESTINATAIRE :** REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

---

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

---

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

---

Adresse aux fins de signification :

---

*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

---

Adresse de courriel :

---

Télécopieur (*le cas échéant*) :

---

**FORMULE N**  
[Règle 42]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

E N T R E

\_\_\_\_\_

appelant

E T

\_\_\_\_\_

intimé

**AVIS DE REQUÊTE**

SACHEZ qu'une requête sera présentée à un juge de la Cour d'appel siégeant en cabinet au palais de justice du 2425, avenue Victoria, à Regina, en Saskatchewan le mercredi \_\_\_\_\_, à 10 heures  
(date)

du matin ou aussitôt, par après, que l'affaire pourra être entendue, pour que soit ordonné

\_\_\_\_\_  
(décrire la nature de l'ordonnance)

en vertu de \_\_\_\_\_  
(indiquer la source autorisant la requête)

SACHEZ EN OUTRE que les pièces suivantes seront déposées à l'appui de la requête :

- a) le présent avis de requête;
- b) l'affidavit de \_\_\_\_\_, établi à l'aide de la formule O;
- c) tout autre renseignement utile que la Cour estime recevable.

FAIT à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_  
(date)

\_\_\_\_\_  
Signature

**DESTINATAIRES :** L'appelant / L'intimé

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

---

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

---

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

---

Adresse aux fins de signification :

---

*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

---

Adresse de courriel :

---

Télécopieur (*le cas échéant*) :

---

**FORMULE O**  
[Règle 42]

CACR \_\_\_\_\_

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

ENTRE

\_\_\_\_\_

appelant

ET

\_\_\_\_\_

intimé

**AFFIDAVIT À L'APPUI**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, en Saskatchewan,  
*(nom du requérant) (ville)*

déclare sous serment (ou affirme solennellement) ce qui suit :

1. Je suis l'appelant(e) / l'intimé(e) dans cet appel et je fais le présent affidavit à l'appui de ma requête en vue d'obtenir \_\_\_\_\_.  
*(indiquer la nature de l'ordonnance et la source l'autorisant)*
2. [Sur autant d'alinéas qu'il vous faut, décrivez toutes les facettes de votre situation personnelle qui se rapportent à l'ordonnance sollicitée, y compris :]
  - a) situation financière : \_\_\_\_\_
  - b) éducation : \_\_\_\_\_
  - c) état familial : \_\_\_\_\_
  - d) antécédents de travail : \_\_\_\_\_
  - e) autres : \_\_\_\_\_

FAIT SOUS SERMENT (OU AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) DEVANT MOI

à \_\_\_\_\_, en Saskatchewan,

ce \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Commissaire aux serments pour la Saskatchewan  
Ma commission expire le \_\_\_\_\_.

} \_\_\_\_\_  
Signature

**DESTINATAIRES :** L'appelant / L'intimé

REGISTRAIRE  
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN  
2425, AVENUE VICTORIA  
REGINA (SASKATCHEWAN)  
S4P 4W6  
Téléphone : 306-787-5382  
Télécopieur : 306-787-5815  
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>

**CE DOCUMENT EST DÉPOSÉ PAR :**

Cabinet (*le cas échéant*) :

Avocat chargé du dossier (*le cas échéant*) :

Nom de l'autoreprésenté (*le cas échéant*) :

Adresse aux fins de signification :

\_\_\_\_\_  
*(adresse du cabinet dans le cas d'une représentation par avocat, sinon  
adresse résidentielle ou professionnelle de l'autoreprésenté)*

Téléphone :

Adresse de courriel :

Télécopieur (*le cas échéant*) :

».



## CERTIFICAT

Je soussigné, Robert G. Richards, juge en chef de la Saskatchewan, atteste que les présentes règles ont été prises par les juges de la Cour d'appel de la Saskatchewan conformément à l'article 22 de la *Loi de 2000 sur la Cour d'appel*.

FAIT à Regina, en Saskatchewan, le \_\_\_\_\_ 2022.

---

Robert G. Richards,  
juge en chef de la Saskatchewan